

# FAITS DIVERS

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

## Viol d'une étudiante : le suspect écroué

La nuit du 14 au 15 janvier, Léa\*, 19 ans, était agressée sexuellement en pleine rue. Quinze jours après sa mise en examen, son violeur présumé a été écroué

Céline TILLIER

Paulo Valadares a été placé en détention provisoire. Ainsi en ont décidé les magistrats de la chambre de l'instruction de la cour d'appel de Reims. Le violeur présumé de la jeune Léa\* a été écroué hier, à l'issue de l'audience.

« Ma cliente est soulagée de le savoir derrière les barreaux, de savoir qu'il ne pourra plus l'approcher », confiait M<sup>e</sup> Armelle Courtois.

Les faits remontent à la nuit du 14 au 15 janvier dernier lorsque la jeune femme, âgée de 19 ans, quitte un bar du centre-ville de Troyes. Il est plus de 3 h du matin, Léa va rentrer seule à pied et

parcourir les quelques kilomètres qui la séparent du domicile de ses parents à Saint-Julien-les-Villas.

« Un tragique concours de circonstances », comme l'expliquera sa mère quelques jours plus tard. Mais comment aurait-elle pu imaginer ?

### Viol aggravé

Alors qu'elle emprunte les rues les plus éclairées, Léa se rend compte qu'elle est suivie. « Au niveau de la caserne des pompiers, l'homme disparaît. » La jeune étudiante presse le pas jusqu'à atteindre l'Intermarché de Saint-Julien-les-Villas.

C'est là que celui qu'elle reconnaîtra plus tard comme étant Paulo Valadares surgit. Léa décrit alors le calvaire, la peur, la douleur et l'angoisse de mourir qui va guider chacune de ses réactions.

Pour sauver sa peau, elle se laisse faire et endure le cauchemar du viol. Entre deux camions, l'homme encagoulé et armé d'un couteau abuse d'elle.

« J'ai vu une lame. Je l'ai vu la pointer sur mon ventre », assure celle qui n'a jamais hésité face à

son bourreau.

« Ma fille n'avait qu'une seule idée en tête : rentrer à la maison, quitter cet endroit pour se mettre à l'abri. »

Et parce qu'elle n'entrevoit que cette solution pour s'en sortir, elle lui demande de la raccompagner chez elle. Chez ses parents, Léa claque la porte et se met à hurler.

Quelques minutes plus tard,

sens : « Maintenant, je me rends compte que je ne lui ai pas laissé le choix. »

Une information judiciaire est ouverte du chef de viol aggravé par le parquet de Troyes et, le 16 janvier, Paulo Valadares est mis en examen par le juge d'instruction puis placé sous contrôle judiciaire par le juge des libertés et de la détention.

Les parents de Léa avaient alors

« J'ai vu une lame. Je l'ai vu la pointer sur mon ventre »

Paulo Valadares est interpellé par une patrouille de la police nationale. Il détient une cagoule ainsi que le téléphone portable de sa victime.

### Un père de famille « inséré »

Ce père de famille que l'on décrit inséré est placé en garde à vue. Face aux enquêteurs, il se contente de nier en bloc. Jusqu'à la confrontation et ce moment où il prononcera ces mots lourds de

accepté de parler et de dire leur indignation, leur colère. « À quoi sert de porter plainte s'il est relâché au bout de quarante-huit heures ? »

L'appel formé par le parquet a donc été entendu par la chambre d'instruction et Léa pourra peut-être recommencer à vivre.

\*Le prénom de la victime a été changé pour préserver son anonymat.